



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29/11/2024
N°167

Projets Importants d'Intérêt Européen Commun (PIIEC) pour la microélectronique : un bilan à mi-parcours encourageant

Les 27 et 28 novembre 2024, la France a accueilli les représentants des Etats membres, des entreprises et des centres de recherche participant aux PIIECs Microélectronique¹ dans le cadre des assemblées générales de ces deux programmes en faveur du développement de l'industrie électronique européenne

À l'occasion de la dernière assemblée générale du PIIEC-ME, les États Membres, la Commission européenne et les industriels ont pu faire le bilan de ce premier succès collectif. **À partir de 2018, le PIIEC-ME a permis de regrouper 32 entreprises et organismes de recherche et de technologie de quatre États membres de l'Union (France, Allemagne, Italie et Autriche) ainsi que du Royaume-Uni pour un investissement total (privé et public) de plus de 8 milliards d'euros dans ces pays, en coopération avec 425 autres partenaires indirects, générant des retombées positives dépassant les seuls États participants.**

En France, le PIIEC-ME a permis non seulement d'obtenir des résultats technologiques majeurs, mais aussi de lancer et d'étendre de nouvelles usines et lignes de production, qui n'auraient pu être déployées sans les investissements consentis et la dynamique européenne créée par le PIIEC.

Parmi les exemples nationaux témoignant de cette réussite peuvent être cités le lancement de la construction d'une future usine de substrats SmartSiC par Soitec, avec plus de 600 nouveaux emplois créés au cours de la période du PIIEC ME, mais également l'extension de la ligne de production de Lynred visant à développer leur prochaine génération de capteurs infrarouges avec lesquels de nombreuses applications innovations sont actuellement développées, de l'automobile à la sécurité des bâtiments ou à la protection de l'environnement. **Plus récemment, en octobre 2024, la société japonaise Murata a choisi Caen en Normandie pour installer sa nouvelle ligne 200 mm, dédiée aux composants discrets, première mondiale pour l'entreprise afin de porter à l'étage industriel les résultats des travaux de R&D du PIIEC.**

Dans la continuité de ce premier programme d'investissement et fort des conclusions tirées des crises majeures ayant marqué l'économie européenne et mondiale depuis 2018, le PIIEC-ME/CT (microélectronique et télécommunications) a été lancé en 2022, réunissant quatorze États membres de

¹ « PIIEC-ME » lancé en 2018 et « PIIEC-ME/CT » lancé en 2022

L'Union européenne, avec l'ambition renouvelée de favoriser la transformation numérique et verte tout en renforçant la compétitivité de l'Europe dans des secteurs clés. Élargissant considérablement l'écosystème européen impacté, le PIIEC-ME/CT implique 68 projets portés par 56 entreprises et produit d'ores et déjà de premières réalisations prometteuses.

Au niveau français, ce programme soutenu par la stratégie d'accélération électronique dans la cadre de France 2030 accompagne douze chefs de file industriels et 120 partenaires, en particulier des PME, ETI, start-up et laboratoires et permet par exemple le développement de composants basse consommation pour le calcul et la communication, des composants de puissance et des capteurs nécessaires pour les futures générations de véhicules.

À mi-parcours de la mise en œuvre du PIIEC ME/CT, il est essentiel de poursuivre les efforts communs et de préparer les prochaines étapes stratégiques pour positionner l'Europe en tant que leader technologique et économique dans le domaine de l'électronique. Les PIIEC sont un levier essentiel dans la mise en œuvre du soutien des États membres à des projets industriels de grande ampleur et ont su montrer leur utilité pour construire une chaîne de valeur à l'échelle européenne sur des secteurs hautement stratégiques dans le cadre de la réindustrialisation de l'Europe, en particulier de la microélectronique. **Dans un contexte de compétition accrue sur le marché de l'électronique, il est essentiel de continuer à les promouvoir et d'œuvrer conjointement pour en simplifier l'utilisation et accélérer l'émergence de nouveaux projets.**

La France salue ainsi le lancement de discussions sur le futur des PIIEC, y compris pour le secteur électronique, dans le cadre du forum européen conjoint sur les PIIEC (*Joint European Forum for IPCEIs*).

La France se réjouit de poursuivre les travaux au sein de ce forum, aux côtés des États Membres et de la Commission européenne, afin de rapidement identifier les nouveaux domaines stratégiques pour de futurs PIIEC et, en particulier, d'assurer que ceux-ci répondent aux grandes tendances du secteur électronique, telles que l'intelligence artificielle.

« Dans un contexte de tensions géopolitiques et technologiques, nous devons veiller à ce que l'industrie électronique européenne reste compétitive en axant les politiques publiques nationales et européennes sur les principaux défis auxquels elle est confrontée, tout en s'appuyant sur les réussites et les développements des précédents PIIEC », **Marc Ferracci, ministre délégué chargé de l'Industrie.**

Contacts presse :

Cabinet de Marc Ferracci : 01 53 18 46 19 - presse@cabinets.industrie.gouv.fr

Bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80 - presse.bercy@finances.gouv.fr

Direction générale des Entreprises : 01 44 97 04 49 – presse.dge@finances.gouv.fr